CECI DÉPASSE TOUT CE QUI S'EST FAIT JUSQU'À PRÉSENT !

# DISTRIBUTION DE PLUS DE DEUX MILLIONS !

Le tirage gigantesque à Quarante Dollars

DE LA

# LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMEROS SIMPLES,

MARDI, 17 DÉCEMBRE 1889.

## GROS LOT - - - - - - $600,000

"Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signature]

J. A. Early

Commissaires.

Nous, les soussignés, banques et banquiers, paierons tous les lots tirés aux loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. Walmsley, Prés't. La. Nat. Bank
P. Lanaux, Prés't. State Nat. Bank.
A. Baldwin, Prés't. N. O. Nat. Bank.
Carl Kohn, Prés't. Union Nat. Bank.

LISTE DES LOTS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | $600,000, fait | $600,000 |
| 1 | Lot de | $200,000, fait | $200,000 |
| 1 | Lot de | 100,000, fait | 100,000 |
| 1 | Lot de | 50,000, fait | 50,000 |
| 2 | Lots de | 20,000, font | 40,000 |
| 5 | Lots de | 10,000, font | 50,000 |
| 10 | Lots de | 5,000, font | 50,000 |
| 25 | Lots de | 2,000, font | 50,000 |
| 100 | Lots de | 800, font | 80,000 |
| 200 | Lots de | 600, font | 120,000 |
| 500 | Lots de | 400, font | 200,000 |

LOTS D'APPROXIMATION.

| | |
|---|---|
| 100 Lots de $1,000, donnent | $100,000 |
| 100 Lots de 800, donnent | 80,000 |
| 100 Lots de 400, donnent | 40,000 |

LOTS DE FIN DE NUMÉROS.

| | |
|---|---|
| 999 Lots de $200 donnent | 199,800 |
| 999 Lots de $200 donnent | 199,800 |
| 3,144 LOTS S'ÉLEVANT À | $2,159,600 |

RAPPELEZ-VOUS

Que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme signés invariablement par M. A. DAUPHIN, Président, endossés par les GÉNÉRAUX BEAUREGARD et EARLEY, surveillants des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, en ce qui concerne le paiement des lots. NULS AUTRES NE SONT AUTHENTIQUES.

Tous les soi-disant "Suppléments", "Original Little Louisiana" ou autres imitations avec l'usage illégal du nom de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues, sous des noms fictifs, constituent autant de tentatives destinées à tromper le public par de faux prétextes, ces entreprises frauduleuses n'offrant absolument aucune garantie.

RAPPELEZ-VOUS

Qu'Un Dollar est le prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou est destiné à tromper le public.

Les lots seront payés en plein, sans déduction, sur présentation des billets au Bureau de la Compagnie, ou par les Banques Nationales à la Nouvelle-Orléans.

BILLETS ENTIERS, $40; MOITIÉ DE BILLETS, $20; QUARTS DE BILLETS, $10; HUITIÈMES, $5; VINGTIÈMES, $2; QUARANTIÈME, $1.

DEMANDE D'AGENTS POUR TOUS LES ENDROITS POSSIBLES.

Pour les PRIX FAITS AUX CLUBS, ou tout autre renseignement, écrire d'une manière lisible au soussigné, avec indication de la résidence, de l'Etat, du comté, de la rue et du numéro. La réponse par le retour de la malle sera plus prompte si l'on envoie une enveloppe avec le nom et l'adresse en plein.

AVIS IMPORTANT.

TOUTES LETTRES ORDINAIRES RENFERMANT DES POSTAL NOTES, MONEY ORDERS EMIS PAR TOUTES LES COMPAGNIES D'EXPRESS, OU DES TRAITES SUR NEW-YORK, DUIVENT ETRE ADRESSÉES A

M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La.

ADRESSER LES LETTRES ENREGISTREES RENFERMANT DE L'ARGENT À NEW ORLEANS NATIONAL BANK, NEW-ORLEANS, LOUISIANA.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 23 NOVEMBRE 1889.


## PETITES ANNONCES.

Si vous désirez fermer vos vacheries et vendre toutes vos vaches, adressez-vous à Arthur Hoeck, 444 rue St-Pierre.
22 nov—3t

Mme E. BUREAU, modiste fashionable (Style Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal.
1er sept—3m

ON DEMANDE.

UN Monsieur pour enseigner le Français et l'Anglais à deux garçons à leur résidence en cette ville pendant un mois quatre heures par jour. S'adresser par lettre, Boîte 688 à la poste, Nlle-Orléans, Lne. 17 nov—17 20 23

UNE jeune fille sachant coudre à la main et à la machine. Aussi, une apprentie. Emploi permanent. S'adresser 51 Conti au premier.
19nov—7t

A LOUER.

Vacherie à louer au Bayou St-Jean. S'adresser à J. F. Meunier, 34 rue Douane.
16 nov—7t

A VENDRE.

UNE bonne grocerie et bar-room... [illegible] S'adresser chez M. Bourdette, 253 rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines. 19 nov—

UNE propriété—Coin Galvez et Orange, comprenant 6 lots, 115x131 avec écurie pour 15 places, maison double couverte en ardoises, 2 citernes, 2 lieux d'aisance, avec magasin de provisions. Conditions faciles. S'adresser, 223 Ursulines, coin Villeré.
8 nov—1m

PAR LE CONSTABLE.

Jean Laborea vs Henry Lowhervien.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 12,443—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI, 23me jour de novembre 1889, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un petit cheval bai, un wagon à deux roues et un jeu de [illegible] affaire ci-dessus. Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER, [illegible] de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] 9 23

AVIS AUX CREANCIERS.

[illegible] Kaiser vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, Syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 nov—20 24 29

Joseph Wehmer vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,[illegible]—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Schwartz, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19nov—19 23 26

Succession de Robert J. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,018—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William K. Ker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 nov—22 27—1 déc

Succession de William Mulford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,407—Division B.—Attendu que Mme Mary Jane Mulford a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William Mulford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 nov—13,21,24

Avis.

A. [illegible], le Cosmopolite, coin Bourbon et Dumaine—Abonnement à toutes les bibliothèques, [illegible] à domicile.

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. A. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,977—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Oberschmidt, associé liquidateur de l'ancienne raison commerciale de Oberschmidt & Schumann, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23nov—23 27—1er déc

Succession de Benj. S. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,507—Division D.—Attendu que Les S. Harrison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ben. S. Harrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 nov—23 27—1er déc

Succession de Magdalena Kirchmeyer et de Marcellus Eschmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,506—Division C.—Attendu que John Adam Eschmann a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Magdalena Kirchmeyer et de Marcellus Eschmann, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23nov—23 27—1 déc

Succession de H. Drees.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,015—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Herman Drees, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19nov—19 23 26

Succession de Justine Wasmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,437—Division A.—Attendu que John Adam Held a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Justine Wasmuth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 nov—19 23 26

Succession de Mme Aurore Elizabeth Beauséjour, veuve de Pierre Achille Boote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,484—Division C.—Attendu que John Achille Boote a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Aurore Elizabeth Boote, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 nov—19 23 26

Succession de John Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,406—Division E.—Attendu que Honora Higgins, veuve de Richard Cogan, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Higgins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 nov—14 19 23

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

[illegible]

FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, [illegible]

[illegible]

HUGUES J. LAVERGNE, [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage désirable dans le Premier district, rue Gravier, entre Galvez et Miro.

Succession de Marie Ellen Looney, épouse décédée de Wm Harvey.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 28,091.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 22 octobre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir: [illegible]

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Ar. E. Dorlocourt, notaire, 31 rue [illegible], aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
26oct—26—2 9 16 23 30 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur dans le Premier District.

Maison à deux étages et logis rue Perdido.

Dans l'affaire de la succession de feu John Wagner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 28,511.

Vente à l'encan avec des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, en date du 16 octobre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

[illegible]

Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
[illegible]

PAR W. A. KEENAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Lane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,[illegible].

PAR W. A. KEENAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 8 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 12 octobre 1889, la propriété ci-dessous décrite, à savoir: [illegible]

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19 23—nov 2 9 16 23

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le troisième et le sixième district.

Succession de Jules Lapine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 26,797.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent par congé, en date du 16 octobre 1889, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une moitié indivise de dix lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, [illegible]

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera en outre le paiement des taxes de 1889 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
18oct—19 26—2 9 16 23 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon en bois de rose [illegible]

Dans l'affaire des enfants mineurs de F. H. Dussuau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division F.—No 26,876.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889 à 10 heures, au No 107 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1889, pour [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

[illegible]
Conditions—Comptant.
19 nov—19,26,28,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,144—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, [illegible]
27 oct—27—2 9 16 23 30 nov

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Livres de droit, Meubles de bibliothèque, etc.

Succession de Paul Hensch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 28,977.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—JEUDI, 28 novembre 1889, à 10 heures A. M., au local No 54 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 15 novembre 1889, il sera vendu, le contenu du dit local, comprenant un assortiment de meubles de bureau, bibliothèques, armoire à casiers, livres de droit, ouvrages divers, presse, instruments, etc. Ainsi qu'il est démontré plus amplement dans l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant. 17 nov—17,26,28

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Oliver Beirne.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.—No 26,140.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, juge Albert Voorhies, daté 12 novembre 1889, je procéderai à la vente le LUNDI, 2 décembre 1889, à 11 heures A. M., sur les lieux avenue Washington, entre Camp et Chestnut, connus comme la

Résidence Burnside,

La propriété ci-après décrite, à savoir :

—UN LOT DE—

Meubles de maison et effets,

Comprenant : Magnifique salon, Lit, Meubles de salle à manger et de vestibule, Draperies, Ornements, Cristaux, Plaqué, Faïence, Literie, Tapis, Etagères à vin, etc.,

Aussi—La plus belle galerie de Peintures dans le Sud, contenant des modèles des artistes illustres.

On peut obtenir des catalogues en s'adressant à l'encanteur.

Le tout étant de qualité supérieure et en parfait ordre, d'après un inventaire enliassé.

Conditions—Comptant.
10nov—10 13 17 18 19 20 21 24 27 30—déc1 2

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et des Etats du Sud.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Bureau: 168 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Matthias Traub.

No 27,848—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—E. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 14 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 octobre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Laurel, Philip et Annunciation, [illegible]

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 nov—13 16 23 30—déc 7 14

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE.

Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa.

Succession de Mme G. Meyers.

No—, Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, Edmund G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 novembre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Cottage double ardoisé, en bois, couvert en ardoises, Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa, entre les rues Philip et Soraparu [illegible]

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—7 déc

Propriété de logement rémunérative.

Rue du Camp entre Lyon et Upperline.

Succession de Rosario Mustellone.

No 27,668—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—E. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Deux certains lots de terre, Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Upperline, [illegible]

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 20 pour cent.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison désirable.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans—No 12,611.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. O. Robinson, encanteur, bureau 154 rue de la Commune—SAMEDI, 29 novembre 1889, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division [illegible] [illegible]

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'à parfait paiement, [illegible]

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire.
[illegible]—19 26—nov 2 9 16 23

## VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE COMME DEMEURE

No 651 rue Baronne, entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Ella R. Rice, décédée.

A l'encan. A crédit, longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, près Gravier, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre du juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement en congé, ordre daté du 17 octobre 1889, Dossier No 28,039, pour le compte de la succession de Mme Ella R. Rice, décédée, il sera vendu à l'encan:

[illegible]

Conditions, à savoir: Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente avec toutes les conditions de garanties; 10 pour cent au comptant sur les lieux; le vendeur payera les taxes de 1889. Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 oct—20 27—nov 3, 10, 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DE VALEUR

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double

Coin des rues Jersey et Bellecastle,

Avec deux lots de terre.

Un cottage à double corps de logis

Contigu à la propriété ci-dessus,

Nos 745 et 747 rue Jersey.

Un cottage simple recouvert en ardoises

No 743 rue Jersey.

Adjacent au cottage ci-dessus.

Succession de Mme Susanna Attenhofer, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 12 rue Carondelet—Le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 30 octobre 1889, pour compte de la succession de Susanna Attenhofer, décédée, Dossier 27,390, il sera vendu à l'encan:

[illegible]

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente, et aussi toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux. Toutes les taxes de 1889 doivent être payées par la succession.

Actes de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
3 nov—3,10,17 24—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bouilloires, Machines, Pompes, Etc.,

—DANS L'AFFAIRE DE—

R. Lockner, Jr., vs. Ses Créanciers.

VENTE DE SYNDIC.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 1/2 heures A. M., au local No 147 rue South Peters, près de la rue Girod, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 20 novembre 1889, Dossier No 26,016 dans l'affaire de R. Lockner, Jr., vs. Ses Créanciers, il sera vendu à l'encan—

Une bouilloire, machines, pompes et divers, d'après un inventaire enregistré à la dite cour, dont on peut voir une copie au bureau de l'encanteur.

Termes—Comptant avant livraison.
20nov—22 26 [illegible] date.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cercueils, etc., d'un établissement de Pompes funèbres, consistant en chevaux, corbillards, voitures, cercueils, etc., etc., dans l'affaire de Geo. D. Geddes vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,029.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 218 et 220 rue Erato: Le contenu, les installations, etc., d'un établissement de Pompes funèbres consistant en 11 chevaux, 6 corbillards, 5 voitures, 1 buggy, divers jeux de harnais, environ 175 cercueils (bois de rose, bois de peuplier travaillé, etc.) Aussi, piédestaux se fermant, tabourets, installations à gaz, etc., deux coffres-fort en fer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20 26 29—2déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Commercial Homestead Association vs. Edward Thompson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine moreeau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Deuxième, Troisième et Baronne, et désigné sur une esquisse annexée à un acte de vente par Mme Vve Bernard Hahn à Mme Lottmann, pardevant John F. Coffey, le 14 février 1879, comme "B 2", et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Carondelet sur cinquante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20,27—déc 4,11,18,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur connue comme le No 288 rue Decatur, entre les rues Ursulines et Hôpital, et aussi faisant face à la rue Gallatin.

Mechanics Mutual Insurance Co. vs Dominique Viejo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 nov—6,13,19,26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. F. McMahon vs. M. Bell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,316.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans l'îlet No 290, dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues St-André, Philippe, Remparts et Dryades, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 nov—4 11 18 26—2 7 déc

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Voigt vs Mme Barbara Spahn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov 4,11,18,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cercueils, Vitraux, Machines, Etc., Etc.

Geo. D. Geddes vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,029—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 238 rue des Remparts, côté nord. Un lot de cercueils, vitraux, instruments à plier, chaises, tréteaux, etc., conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Screwmen Benevolent Association vs la succession Jno. J. Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,387—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible] 30 oct—30—nov 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Gomme à chiquer et d'Accessoires et d'Appareils, etc., en usage pour la fabriquer, etc.

Henry Graff vs T. Bagot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,199—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 novembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, un fort lot de gomme fabriquée et naturelle, ainsi que du sucre, de la farine, essences et extraits à odeur, aussi étagères, installations, tables, paniers, caisses et autres ustensiles, etc., employés pour la fabrique de la gomme (chewing gum). D'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 nov—15 21 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,2[illegible]—Division C.—Thomas King vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Sur lecture de la pétition et du bilan [illegible], il est ordonné que les créanciers soient convoqués à se réunir à l'étude de J. Blanchard, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1889.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. [illegible], Député Greffier.
31oct—[illegible]